

CONSULTATION SUR PLACE  
OUI

PRET  
OUI

LEB  
OUI

# Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

## Diplôme de conservateur de bibliothèque

### MEMOIRE D'ETUDE

Les acquisitions de littérature à la Médiathèque de Nantes :  
Quelles pratiques ? Quelles logiques ?

Anne DELMAS

sous la direction  
de M. Bertrand CALENGE  
IFB

Année 1998

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



815824B

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**



**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

Les acquisitions de littérature à la Médiathèque de Nantes :  
Quelles pratiques ? Quelles logiques ?

Anne DELMAS

sous la direction  
de M. Bertrand CALENGE  
IFB

Bibliothèque Municipale de Nantes  
Responsable de stage : Madame Anne COLLINOT

Année 1998

# **Les acquisitions de littérature à la Médiathèque de Nantes : Quelles pratiques ? Quelles logiques ?**

## **Acquisition of literature in the Library in Nantes : Which practices ? Which logics ?**

### **Résumé**

En tant que Bibliothèque Municipale Classée, la Médiathèque de Nantes assure des missions de prêt, de référence et d'étude, ainsi que des missions patrimoniales.

Cette étude se propose de présenter les pratiques d'acquisition de littérature pour les différents secteurs, dans le but de réfléchir sur leurs complémentarités et les logiques qui peuvent les déterminer. On s'appuiera pour cela sur des entretiens avec des professionnels.

### **Abstract**

The multimedia library in Nantes is a city library, which missions are loan, reference, study and patrimony. The goal of this work is to present the practices of acquisition of literature, in the different domains of the library, in order to consider their complementarities and the logics which are behind. The study is based on interviews with professionals.

### **Descripteurs français-anglais**

Bibliothèques publiques \*\* Acquisitions

Public libraries \*\* Acquisitions

Acquisitions (bibliothèques) \*\* Littérature

Acquisitions (libraries) \*\* Literature

## Remerciements

Je tiens à adresser les plus vifs remerciements à toute l'équipe de la Médiathèque, pour son accueil et l'intérêt qu'elle a manifesté pour mon travail. Et, plus particulièrement, aux personnes suivantes, sans l'aide desquelles il n'aurait tout simplement pas été possible :

Madame Agnès MARCETTEAU, directrice de la Bibliothèque Municipale de Nantes,

Madame Anne COLLINOT, conservateur responsable des Bibliothèques de quartier, et de la Formation,

Madame Claudine SAINLOT, conservateur responsable du Patrimoine,

Madame Elizabeth CHEDEVILLE, conservateur responsable de l'Informatique, et des Nouveaux supports,

Madame Chantal DAMEY, conservateur responsable du service Références,

Madame Sylvie LEFEBVRE, bibliothécaire responsable du secteur Prêt,

Mesdames Nicole LE GROUX, Anne-Marie RABREAU, Catherine SOUAN, Christine VOINEAU, Messieurs Michel BOROT et Gérard TESSIER, assistants qualifiés de conservation et acquéreurs de littérature,

Madame Geneviève BEDEL, assistante qualifiée de conservation, travaillant notamment sur les statistiques,

Madame Marie-Annick MOISAN, adjoint administratif.

Enfin, que soit également remercié, pour son attention et ses conseils, Monsieur Bertrand CALENGE, directeur du présent mémoire.

## Sommaire

<b>Méthodologie.....</b>	<b>p. 3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>p. 5</b>
<b>Première partie : Inscription de la question posée dans le contexte de l'établissement.....</b>	<b>p. 7</b>
A - Littérature à la Bibliothèque de Nantes Quelques éléments historiques et définition de l'objet de l'étude.....	p. 7
B 1- Topographie de l'établissement.....	p. 10
2- Présence de la littérature dans les différents secteurs.....	p. 12
C - La question des acquisitions.....	p. 15
<b>Deuxième partie : Exposé des pratiques des acquéreurs de littérature.....</b>	<b>p. 17</b>
A - Budgets / Nombres d'achats.....	p. 17
B - Organisation du travail.....	p. 20
C - Relations avec les libraires et outils de sélection.....	p. 22

<b>Troisième partie : Analyse des logiques qui sous-tendent ces pratiques.....p.</b>	<b>24</b>
A - Poids des différents critères intervenant dans les acquisitions.....p.	24
B - Synthèse du fonctionnement observé Quelques hypothèses sur les sources de légitimité des acquéreurs et des ouvrages.....p.	36
<b>Conclusion.....p.</b>	<b>41</b>
<b>Bibliographie.....p.</b>	<b>43</b>

## **Méthodologie**

### **De quelques problèmes de méthode**

Le principal problème que nous avons rencontré a consisté dans une difficulté à définir avec précision le sujet. Il a été clair dès le départ qu'il portait sur les acquisitions de littérature examinées en quelque sorte transversalement, comme sur un schéma en coupe d'une bibliothèque publique ayant des missions diverses. Mais allait-il s'agir d'évaluer les fonds et leurs complémentarités, ou de se pencher sur les pratiques des acquéreurs et les processus à l'oeuvre ?

Nous étions davantage intéressée par un travail sur la prescription de littérature et les discours professionnels à ce propos, que par une perspective d'évaluation des fonds. Mais, manquant d'expérience de ce type de travail qui tient à la fois d'une recherche et d'une enquête de terrain, nous avons éprouvé des difficultés à amener au jour le sujet.

Et ce, d'autant plus peut-être que nous savions avoir un directeur de mémoire qui a beaucoup travaillé dans une optique d'évaluation des collections. Non pas que celui-ci ait jamais tenté de nous imposer sa vision de ce qui devait être fait, mais plutôt parce que nous avons tendance à projeter nous-mêmes sur le sujet la façon dont nous pensions qu'il le voyait, de sorte que nous nous efforcions de ne renoncer à aucune de ces deux pistes, entre lesquelles la frontière ne nous apparaissait pas toujours clairement.

Nous avons donc passé sans doute trop de temps à essayer de "voir" le sujet, à y réfléchir en théorie, ainsi qu'à tenter de rassembler des outils qui ne devaient guère nous servir, ou en tout cas, qui n'étaient pas primordiaux pour le traiter, tel que finalement il se dessinait, par exemple des tirages de listes d'ouvrages en vue de demander un avis extérieur à la bibliothèque. Dans certains cas cependant, ces démarches ont pu trouver une place dans l'étude, notamment un sondage aléatoire dans des registres d'inventaire, qui n'a pas été inutile pour donner une idée du parcours de la littérature à la bibliothèque.

Mais finalement, ce sont les entretiens avec les professionnels qui ont été les instruments les plus utiles et les sources les plus riches. Nous en avons mené huit : six avec des assistants qualifiés de conservation des différents secteurs, et deux avec des conservateurs, dont la directrice de la Médiathèque, avec laquelle nous avons eu également plusieurs autres entrevues au fur et à mesure du déroulement du stage.

Les entretiens, d'une durée d'une heure environ à deux heures trente environ, ont été enregistrés, puis retranscrits. Cette solution semblait préférable à celle qui consiste à prendre des notes au fur et à mesure, pour deux raisons :

Tout d'abord il se perd beaucoup moins du point de vue de la communication interindividuelle, et cela est spécialement important lorsqu'il s'agit essentiellement d'entretiens non-directifs, comme cela était le cas. Ensuite, les propos sont transcrits de façon peut-être plus exacte. Même avec cette méthode, le passage de l'oral à l'écrit déforme obligatoirement la matière mouvante des paroles, du fait qu'il les fige, et leur donne un caractère plus définitif qu'elles ne l'avaient souvent dans l'esprit de ceux qui les ont prononcées. On voudra bien prendre cela en compte, chaque fois que nous rapportons de manière directe ou indirecte les propos recueillis.

Il est évident d'autre part que l'angle selon lequel nous abordions le sujet, la circonstance, ont nécessairement influé sur les réponses fournies, comme c'est toujours le cas.

Toutefois, sur un sujet comme celui-ci, les personnes rencontrées ayant beaucoup à dire, les entretiens ont été essentiellement des entretiens ouverts. C'est pourquoi nous avons pris le parti de ne pas joindre l'énoncé de nos questions : elles n'ont guère de sens sans les réponses qui y ont été apportées, souvent longues et développées. Ces propos passant d'un thème à un autre sans solution de continuité, la relance suivante, qui rebondit sur l'un ou l'autre de ces thèmes, devient fatalement incompréhensible sans leur soutien.

Quant à reproduire des entretiens, nous avons jugé cela assez délicat vis-à-vis des personnes rencontrées, pour la raison que nous évoquions plus haut, la déformation qu'induit inévitablement le passage à l'écrit, et parce que chacun est reconnaissable à ses propos. Bien sûr on trouvera dans l'étude de nombreuses citations directes, ou parfois indirectes, des propos recueillis, mais il s'agit d'une sélection que ce type de travail autorise, et même exige, tandis qu'il aurait fallu se livrer à des modifications sur les entretiens, ce qui est une autre chose.

Les commentaires, interprétations, hypothèses que nous formulons à partir des propos recueillis, dans les parties II et III largement nourries des résultats des entretiens, n'engagent évidemment que nous, et, certainement, ne sont pas exemptes de certains présupposés, même si nous nous sommes efforcée, autant que possible, à l'impartialité.



## Introduction

Pierre angulaire du réseau municipal de bibliothèques nantaises, la Médiathèque du centre ville est à la fois l'héritière de la première bibliothèque de Nantes et de ses fonds patrimoniaux qu'elle continue d'enrichir, et une médiathèque d'information, de référence, de prêt et de consultation sur place des documents les plus divers.

Une situation dont la banalité apparente ne doit pas nous empêcher de nous interroger sur ses implications, d'autant qu'il ne s'agit pas de deux fonctions monolithiques, mais bien d'un faisceau de services, tantôt distincts, tantôt imbriqués, que l'établissement, grâce à l'ensemble des collections en cours de constitution, rend à un public nombreux et très varié.

Etant donnée la cohabitation de ces différents objectifs, on peut se demander comment s'organise et se distribue l'activité, essentielle, d'acquisition.

Afin de pouvoir entrer dans les détails de ces processus, nous avons choisi de traiter ici uniquement des ouvrages de littérature dans les secteurs Adultes, fiction comprise (mais nous ne parlerons pas de la bande dessinée, qui peut relever d'autres genres que de la littérature, même si à la Médiathèque elle fait partie de la fiction). Les achats dans cette discipline présentent en effet des particularités tout à fait intéressantes, et constituent d'autre part un exemple adéquat du fonctionnement des acquisitions, puisque la littérature est représentée dans les différents espaces de la Médiathèque.

Cette étude se propose donc d'éclairer, ou, à tout le moins, d'interroger les logiques qui sont à l'oeuvre.

On procèdera pour cela en trois temps :

- Dans une première partie, on situera dans le contexte la question que l'on se pose : après avoir retracé brièvement l'histoire de ce domaine de la connaissance dans l'établissement, on détaillera l'organisation actuelle de ce dernier, on y pointera la présence de la littérature.

- Dans une deuxième partie, on exposera les pratiques quotidiennes qui construisent l'offre, notamment pour saisir les points communs et les nuances, les formes de collaboration qui existent entre les différents acquéreurs, les passages entre les différents secteurs.

- Enfin, on tentera d'estimer dans quelles proportions, selon les secteurs et les objectifs poursuivis, interviennent les différents critères que sont l'offre éditoriale, le poids des collections existantes, les publics et leurs usages, la subjectivité des acquéreurs, et on aboutira à quelques réflexions plus globales concernant ce que le

fonctionnement des acquisitions de littérature semble dévoiler des processus de légitimation opérés par l'établissement.

## **I : Inscription de la question posée dans le contexte de l'établissement**

### **A - Littérature à la bibliothèque de Nantes : Quelques éléments historiques et définition de l'objet de l'étude**

En 1753, le collège de l'Oratoire ouvre au public sa bibliothèque d'environ 11 000 ouvrages. "Le programme des acquisitions était ainsi fixé : "Un tiers en livres de belles-lettres, dans lesquels on comprend l'histoire et tout ce qui appartient à la physique et aux mathématiques ; un tiers en livres de jurisprudence, médecine et chirurgie, et l'autre tiers en livres de commerce et navigation, ou en cartes maritimes." <sup>1</sup>

On voit combien la catégorisation des disciplines était différente de celle que l'on pratique aujourd'hui, et combien la part réservée à la littérature, notamment, était modeste ! Reflets de la culture d'un ordre religieux plus tourné vers les sciences et techniques que vers les lettres, ces choix, qui rejoignaient les inclinations des notabilités nantaises, se sont imposés durablement contre ceux des Jésuites.

Ainsi, au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, la demande vis-à-vis de la bibliothèque, très directement influencée par l'histoire spécifique et les évolutions de la ville, se porte surtout sur les ouvrages de médecine (une école de médecine s'ouvre dès 1808, alors que l'Université ne parviendra à s'implanter solidement à Nantes que dans les années 1960), les sciences naturelles, dont les fonds sont abondés par quelques naturalistes actifs et influents, et les sciences appliquées, l'accent étant mis par les édiles sur le développement industriel et commercial de la ville, en particulier dans le domaine maritime.

Même si elles soulignent que les fonds historiques et littéraires sont loin de stagner, Anne-Claire Déré et Agnès Marcetteau-Paul dressent le bilan suivant : "Ainsi est-on tenté de conclure qu'indépendamment des orientations personnelles et professionnelles des conservateurs successifs, le 19<sup>ème</sup> siècle à Nantes est resté scientifique au sens large."

"Le Catalogue Méthodique de la bibliothèque publique de la ville de Nantes (6 volumes rédigés de 1859 à 1874 par Emile Péhant et 2 volumes de supplément rédigés en 1897 et 1912)" atteste que c'est au tournant du 20<sup>ème</sup> siècle que cet équilibre s'inverse :

---

<sup>1</sup> Marcetteau-Paul, Agnès - "Nantes, bibliothèque municipale" in *Patrimoine des bibliothèques de France* : un guide des régions, 1995, p. 127.

"L'histoire et les belles-lettres occupent invariablement les premières places, et, après un léger tassement dans le premier supplément, s'imposent définitivement dans le dernier volume, où elles représentent presque 80% des collections." <sup>2</sup> Observons toutefois que l'histoire domine très largement les lettres.

Il est vrai qu'un bon nombre d'ouvrages scientifiques et techniques a été orienté, à partir de cette époque, vers des établissements plus spécialisés, tandis que la bibliothèque demeurait la destination évidente des ouvrages de sciences humaines et de lettres, qui n'étaient accueillis nulle part ailleurs. Ces domaines de la connaissance prenant de plus en plus d'impact dans notre société au fur et à mesure du 20<sup>ème</sup> siècle, il était légitime que la bibliothèque publique reste dépositaire de ces ouvrages.

Au moyen de quelques sondages aléatoires dans les registres d'inventaire, nous avons tenté de mesurer le poids de la littérature <sup>3</sup> dans les acquisitions entre l'époque où le dernier supplément a été rédigé et l'époque actuelle. Les résultats obtenus comportent bien entendu la marge d'erreur inhérente à tout comptage manuel. Ce sont donc des ordres de grandeur qui sont livrés ici, sans prétention à l'exactitude mathématique :

- Année 1931 : 16% des titres
- Année 1941 : presque 30%
- Année 1947 : 23 %
- Année 1963 : 24 %
- Année 1970 : 23 %
- Année 1980 : 24 %

On constate qu'une fois écarté ce qui relève davantage de l'histoire ou de la philosophie (même si bien entendu les arbitrages, effectués à la lecture des titres, comportent une part de subjectivité), les lettres représentent en moyenne moins d'un quart des achats ou dons de ces années-là, acquisitions effectuées, il faut le préciser, sous la direction de différents chefs d'établissement. Et ce ne sont pas les textes de fiction qui constituent la majorité de ces achats.

Il semblerait donc que la littérature proprement dite, et particulièrement la fiction, si elle a certes connu à la bibliothèque un essor en même temps que les sciences humaines auxquelles on l'associe souvent, n'ait qu'assez récemment accédé au rang qu'elle occupe actuellement, en nombre de volumes.

---

<sup>2</sup> Déré, Anne- Claire, Marcetteau- Paul, Agnès - "Les moyens d'une culture au XIX<sup>ème</sup> siècle : le fonds scientifique dans la bibliothèque municipale de Nantes", in *La Bretagne des savants et des ingénieurs*, 1994, p. 312.

<sup>3</sup> Nous y comprenons les textes de fiction.

Le développement du libre accès, au moment de la transformation de la bibliothèque traditionnelle en une médiathèque, a très probablement marqué un tournant de ce point de vue, car on se devait d'offrir, notamment, un choix élargi de romans en prêt. Il est difficile toutefois de mesurer cela avec plus d'exactitude, car à partir de 1983, les registres d'inventaire ont continué à être utilisés seulement pour certaines parties des fonds, tandis que le reste était informatisé, et ces données informatiques ne sont plus disponibles.

Toutefois, l'intérêt de ces quelques chiffres, c'est qu'ils nous permettent de mettre en perspective un état de fait actuel que l'on a peut-être tendance à ne plus remarquer, la forte représentation du littéraire en bibliothèque municipale.

Cet état de fait est lié en grande partie, me semble-t-il, à une particularité du domaine littéraire : au sens strict de "classe 800 de la classification Dewey", la littérature est un domaine de la connaissance parmi d'autres. Mais il se trouve qu'un certain nombre d'ouvrages relevant de la littérature sont regroupés, à Nantes comme dans beaucoup d'autres bibliothèques, sous la catégorie Fiction. Classe 800 et fiction, tout à la fois séparées physiquement et logiquement inséparables, entretiennent donc une relation dialectique singulière.

Or, est-ce que ce n'est pas justement l'abondance de la fiction, grosse bulle d'imaginaire au coeur de la bibliothèque, offerte en libre accès pour sa plus grande part, qui détermine ce poids, et peut-être surtout cette visibilité du littéraire, la classe 800 occupant simplement sa place, indispensable mais discrète, au milieu des autres classes ?

Ceci peut être observé ailleurs qu'à la bibliothèque de Nantes. Mais pour cette dernière il est remarquable que les évolutions générales et les spécificités locales aient convergé au cours de ce siècle pour accroître la part de la discipline : car il se trouve que les fonds patrimoniaux littéraires sont pour la plupart des dons ou des achats relativement récents, alors que la plupart des pièces les plus anciennes relèvent de l'histoire, de la religion, du droit, des sciences, ou présentent essentiellement un caractère bibliophilique.

## **B - Topographie de l'établissement**

### **Présence de la littérature dans les différents secteurs**

#### 1 - Topographie de l'établissement

Les dimensions de la Médiathèque sont de l'ordre de 6 000 m<sup>2</sup>, dont 3 000 m<sup>2</sup> au public.

Elle comporte plusieurs niveaux ou demi-niveaux, organisés autour d'une cheminée centrale, et très largement vitrés, de sorte que l'on peut voir ce qui se passe aux autres étages.

Pour comprendre le paysage que dessine la littérature à la médiathèque, comme on placerait des taches de couleur sur une carte de géographie (et cette image convient bien à cet espace complexe, la localisation physique des documents n'étant absolument pas fortuite), nous utiliserons souvent la notion de secteurs d'usage. En effet, même si elle n'est pas expressément utilisée par le personnel rencontré, cette notion nous semble bien adaptée à l'étude du fonctionnement des acquisitions. La directrice de l'établissement nous suggère un peu cette piste, lorsqu'elle explique : "Cela ne fonctionne pas tant par fonds que par collections qu'on essaie de mettre à la bonne place." (Le terme de fonds reste toutefois en vigueur, notamment pour désigner les ensembles constitués que le secteur Patrimoine a reçus en don)

Encore cette notion de secteurs n'est-elle pas toujours simple à manipuler, car les choses se présentent de manière sensiblement différente selon que l'on se place du point de vue des professionnels ou du point de vue du public : celui-ci circule dans des espaces, perçoit une signalisation, use de documents et de services de diverses manières. Mais tout cela a beau avoir été pensé et prévu par les personnels, être intimement connu d'eux, ils n'en ont pas moins, de par leurs tâches et l'organisation de leur travail, une appréhension différente de la géographie de l'établissement.

On peut distinguer pour commencer trois ensembles : Adultes, Enfants et Nouveaux supports. En effet, même si chacun d'entre eux propose en réalité plusieurs supports et usages, les membres du personnel (sauf fonctions transversales essentiellement administratives et de direction) effectuent leur service à l'intérieur de l'un d'entre eux, à l'exclusion des deux autres.

Mais ce premier découpage doit être affiné : car l'ensemble Adultes, qui seul intéresse directement cette étude, est lui-même divisé en plusieurs secteurs.

C'est en 1995, à l'initiative du directeur d'établissement précédent, que la sectorisation a été ainsi renforcée : la banque de prêt unique, devenue difficile à gérer, a été fractionnée. Quant aux personnels, ils ont été rattachés plus formellement qu'auparavant à un niveau déterminé. Mais ce rattachement se veut essentiellement administratif, même s'il a pu modifier certaines habitudes de travail.

La Lecture Adultes comprend donc :

- Espace Adultes Prêt (niveau 5)
- Presse et bande dessinée (niveau 6)
- Lecture sur place (niveau 7)

Ces trois secteurs rassemblent les fonds en libre accès.

- Histoire locale / Généalogie / Jules Verne (niveau 8).

C'est là l'intitulé proposé au public, et l'on remarquera cette anomalie qui doit paraître-il être corrigée prochainement, le terme de patrimoine n'y figure pas, alors qu'il serait plus juste ici, car plus complet. Au contraire, dans l'organigramme fonctionnel, le patrimoine constitue un secteur qui englobe l'histoire locale, ce qui correspond davantage à la réalité.

Ceci n'est d'ailleurs sans doute pas seulement anecdotique, mais révélateur de la subtilité du puzzle que forment les collections à vocation patrimoniale, et de la difficulté d'en délimiter avec précision les composantes. L'image de satellites gravitant autour de l'histoire locale serait d'ailleurs probablement plus juste.

On opérera dans ce travail, pour des raisons de clarté et parce qu'il existe entre eux certaines différences, une distinction entre l'histoire locale, les fonds particuliers ou collections thématiques, appelés parfois Divers Patrimoine, et le fonds Jules Verne. Mais nous verrons qu'histoire locale et fonds particuliers sont par d'autres aspects étroitement liés.

Les ouvrages et périodiques destinés aux adultes se trouvent donc distribués sur plusieurs niveaux en hauteur, surtout si l'on considère les trois étages de magasins (niveaux 9, 10 et 11), qui rassemblent un nombre considérable de volumes.

Les magasins ont un statut tout à fait intéressant : ils ne constituent bien sûr pas au sens strict un secteur d'usage pour le public, puisque celui-ci n'y a pas accès. Mais on y trouve, outre la plus grande partie des fonds patrimoniaux, des ouvrages des fonds courants, certains empruntables, d'autres non. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet aspect important de la constitution des fonds.

## 2 - Présence de la littérature dans les différents secteurs

Des précisions s'imposent à propos de la terminologie qui est utilisée dans cette étude :

La classe 800 ne comprend, à Nantes, ni le théâtre, ni la poésie, mais seulement les précis, dictionnaires, essais, études, correspondances, journaux...

La fiction comprend les romans (avec lesquels on classe contes et recueils de nouvelles), la science-fiction et les romans policiers, la poésie, le théâtre. Ces deux derniers genres ont des rayonnages à part, tandis que la science-fiction et les policiers sont mêlés aux autres romans.

Lorsque nous employons le terme de littérature, il désigne, sauf précision contraire, l'ensemble, classe 800 et fiction. Mais cette agrégation des deux, il faut le signaler, renvoie surtout à notre vision du sujet, et n'engage pas la bibliothèque.

Les chiffres utilisés sont ceux que donne le système informatique en novembre 1997.

### Lecture publique

#### *Espace Adultes Prêt :*

Le nombre total de livres empruntables dans cet espace est de 56 061.

- Fiction : 18 729 romans, contes et recueils de nouvelles, 305 ouvrages de science-fiction, 567 romans policiers, 2485 volumes de poésie, 1522 volumes de théâtre.<sup>4</sup>

Les romans, science-fiction et policiers compris, représentent donc presque 35 % des volumes en prêt. La fiction dans son ensemble, 42 % de ce même total.

- Classe 800 : 4 685 volumes, soit un peu plus de 8 % du fonds en prêt. Les ouvrages sur la littérature française, spécialement sur un auteur, un mouvement ou une époque, dominant très largement, ainsi que la division 848, soit les mémoires, journaux intimes, autobiographies... Parmi les littératures étrangères, les littératures américaine, anglaise et allemande sont de loin les plus représentées.

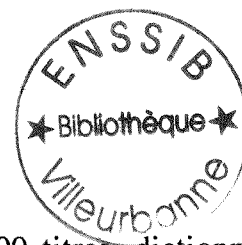
Si l'on additionne fiction et classe 800, on obtient donc un peu plus de 50 % du fonds de cet espace.

- En outre, quelques ouvrages, soit de fiction, soit de la classe 800, sont rassemblés, avec d'autres, sous l'étiquette Fonds 44, un fonds en prêt, concernant la ville de Nantes et le département.

---

<sup>4</sup> Ces chiffres comprennent les volumes de romans et de poésie en langues étrangères, principalement anglais et allemand, qui occupent des étagères séparées. Nous en avons estimé environ 400 en rayon.





### *Lecture sur place :*

- Classe 800 : 452 volumes, soit un peu plus de 300 titres, dictionnaires, encyclopédies, essais et précis, sur un nombre total de 9 000 volumes, ce qui représente 5 %.

En conclusion, l'ensemble des fonds de littérature représente 44 % du total des ouvrages en libre accès, usuels compris. S'il est vrai que sur ce chiffre, à peine 8 % revient à la classe 800, il faut aussi préciser que seules les classes 700 et 900 la dépassent en nombre de volumes. La classe 800 est donc tout à fait bien représentée, particulièrement en prêt, par rapport aux autres classes documentaires.

### *Magasins de fonds courants :*

- Il s'agit de la collection Pléiade de Gallimard, de correspondances importantes et représentant un grand nombre de volumes, de cahiers littéraires, tous ouvrages achetés directement pour les magasins, ainsi que d'ouvrages de la classe 800 ou, plus rarement, de fiction, remontés des niveaux 5 ou 7.

## Patrimoine<sup>5</sup>

### *Histoire locale*

- Toute la littérature qui se publie en Loire-Atlantique ainsi que toutes les fictions dont l'action se passe à Nantes ou dans le département, et les oeuvres d'auteurs nantais, même publiées hors du département. Moins systématiquement, ce qui se publie dans la région des Pays de la Loire, et en Bretagne, en raison du lien historique de Nantes avec cette région.

### *Divers Patrimoine*

- Fonds Colette : Il est composé de deux dons distincts. L'un datant de 1989, comprend 1215 pièces, soit des ouvrages de Colette ou la concernant et de nombreux dossiers documentaires, le tout réuni par le collectionneur Léon Delanoë. L'autre, datant

---

<sup>5</sup> Environ 100 000 volumes et périodiques recensés à ce jour sur le système informatique. Il y en aurait au moins quatre fois plus.

de 1990, rassemble 261 lettres autographes de l'écrivain à deux amies nantaises, les "petites fermières".

- Fonds Mestas : 6000 ouvrages, essentiellement de poésie française et étrangère, ainsi que la correspondance des donateurs avec des écrivains de différents pays. Ce don date de 1995.

- Fonds Briant : ensemble de littérature et culture prolétarienne, composé d'ouvrages, de revues et de correspondances.

- Diverses collections concernant des écrivains du 19<sup>ème</sup> siècle et surtout du 20<sup>ème</sup> siècle, nantais, ou ayant vécu à Nantes une partie de leur vie dont on trouve l'écho dans leur oeuvre : Charles Monselet, Hugues Rebell, Marcel Schwob, Benjamin Péret, Jean Sarment, Jacques Vaché...

Au contraire des trois premiers cités, fonds qui ont été donnés déjà constitués à la bibliothèque, ces collections sont actuellement en cours de constitution, et ont pour origine souvent un achat isolé, auquel viennent s'ajouter, peu à peu, d'autres pièces. Ce qui ne veut pas dire que les autres soient des fonds clos.

En outre, certains autres fonds non thématiques, tendant vers l'encyclopédisme, comportent une partie littéraire, comme le Fonds Lacour de la Pijardière, qui contient des comédies de Molière.

### *Fonds Jules Verne*

- Un fonds très important, dont le noyau date des années 1960. Il s'est ensuite enrichi notablement, grâce au don d'une correspondance de jeunesse de l'écrivain et à l'achat, en 1981, d'un ensemble de 95 manuscrits (romans, mais aussi nouvelles et théâtre).

On l'estime aujourd'hui à 5 000 documents<sup>6</sup>, soit, outre les manuscrits, de nombreuses éditions des oeuvres et de leurs traductions en toutes langues, toutes sortes d'études, d'essais, concernant l'écrivain, ainsi que des affiches, disques, programmes, inspirés par son oeuvre, des objets lui ayant appartenu, etc...

Ce fonds est distribué en plusieurs endroits : le Centre Jules Verne ou Centre d'Etudes Verniennes, situé dans l'enceinte de la Médiathèque, contient quelques collections des oeuvres complètes, ainsi que des ouvrages de référence. En magasin, les éditions du 19<sup>ème</sup> siècle, les éditions étrangères, et dans la chambre-forte, les manuscrits. Enfin, le musée, situé ailleurs mais rattaché statutairement à la bibliothèque, expose de façon permanente une partie du fonds.

---

<sup>6</sup> Il n'est pas encore informatisé en totalité.

## C- La question des acquisitions

Malgré la réflexion un peu provocatrice de Jean-Claude Le Dro, le précédent chef d'établissement<sup>7</sup> : "Il n'y a rien à comprendre", l'acte d'acquisition est certainement l'une des tâches bibliothéconomiques qui soulève les questions les plus passionnantes.

Tâche relevant du back-office, et dont le processus est caché au public, elle est en quelque sorte le premier maillon bibliothéconomique d'une chaîne d'actions qui aboutissent à la mise à disposition des documents pour ce public. Elle est le point de passage entre le monde extérieur et la bibliothèque, le moment où l'institution intervient dans un marché régi par d'autres règles qu'elle-même, et capte une partie de ce qui y est proposé pour le faire entrer dans ses collections.

Or, comme le constate Bertrand Calenge au tout début de son ouvrage, il existe dans la profession une grande difficulté d'"objectiver" cette fonction<sup>8</sup>, donc de formaliser la politique d'acquisition.

Dans l'état actuel des choses, et de même que dans la majorité des établissements, il n'y a pas à Nantes de politique d'acquisition formalisée, et donc à plus forte raison, pas de politique transversale d'acquisition dans chaque domaine de la connaissance. Un rapport rédigé pour le compte de la mairie par un chargé de mission Lecture, en janvier 1996<sup>9</sup>, mais dont les constats restent valables à ce jour, posait le problème en ces termes : "Telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui la politique documentaire, en termes de choix clairement identifiés, est très insuffisante."

Il faut signaler que la direction a changé il y a peu de mois. La directrice actuelle connaît bien la bibliothèque, où elle était auparavant responsable du patrimoine, mais elle est neuve à ce poste, et les questions qui se posent à elle n'ont pu encore donner lieu à d'éventuelles réorientations. Elle explique que l'établissement en a maintenant terminé avec la phase de construction où l'on est sans cesse dans l'immédiateté et où le dynamisme vient en quelque sorte de l'extérieur, et qu'il a atteint l'âge d'une certaine maturité. Il n'est pas interdit de penser que la clarification de la politique documentaire fait partie des questions de fond qu'une bibliothèque aborde à ce stade.

---

<sup>7</sup> Au cours d'un entretien préparatoire à ce stage

<sup>8</sup> Calenge, Bertrand - Les politiques d'acquisition: constituer une collection dans une bibliothèque - 1994.

<sup>9</sup> Rapport : Politique du livre et du développement de la lecture 1995-2001.

Quoiqu'il en soit, essayons maintenant de cerner selon quelle organisation quotidienne, selon quelles règles, se conjuguent actuellement ces trois termes : faire les achats, en littérature, pour un établissement comme celui-ci.

## II : Exposé des pratiques des acquéreurs de littérature

### A - Budgets / Nombres d'achats

La question d'une concurrence entre les vocations patrimoniale et de lecture publique, discutée lors du colloque *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*<sup>10</sup> ne se pose pas, à Nantes, en termes d'arbitrages financiers, car les deux budgets sont nettement séparés, depuis plusieurs années.

Les crédits d'acquisition de Lecture Publique font partie du budget de fonctionnement, tandis que ceux du Patrimoine font partie du budget d'investissement.

Les chiffres sont ceux que donnait le système informatique en novembre 1997, aussi pour les acquisitions les dernières commandes ne sont-elles pas comptabilisées.

En 1997, les crédits d'acquisition ont été de 1 294 000 francs pour la Médiathèque. Cette somme comprend les achats de livres, disques et cassettes pour enfants et adultes, mais les périodiques sont sur une autre ligne.

La part qui revient à la lecture Adultes est de 486 000 francs, soit 270 000 francs pour le secteur prêt et 216 000 francs pour la lecture sur place. La répartition entre les deux est reconduite chaque année à peu près à l'identique, ainsi que la répartition entre les classes, même si des aménagements ponctuels peuvent intervenir à la marge.

#### *Espace Prêt Adultes*

Sur ce budget, 10 000 francs ont été consacrés à la classe 800. Seules les classes 200 et 400 ont eu moins, mais la production correspondant à la classe 800 est plus réduite, et les livres moins coûteux que dans d'autres domaines de la connaissance. Elle a aussi touché environ 1000 francs supplémentaires sur les 11 500 francs de budget non affecté permettant des réajustements.

Avec cette somme globale de 11 000 francs, 140 volumes ont été achetés. La fiction (hors bandes dessinées) a eu 78 000 francs, dont 52 000 francs pour les romans (599 achats), 13 000 francs pour la science-fiction et les romans policiers (186 achats), 7 000 francs pour le théâtre (92 achats), 6 000 francs pour la poésie (91 achats).

---

<sup>10</sup>Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région, actes du colloque national organisé à Rennes les 30 novembre et 1er décembre 1996 par l'Agence de Coopération des Bibliothèques de Bretagne.

La classe 800 représente donc à peine 4 % du budget prêt adultes, tandis que la fiction représente presque 29 %.

### *Lecture sur place*

Sur 216 000 francs, 93 500 francs ont été affectés aux achats des différentes classes Dewey destinés au libre accès ou aux magasins de fonds courants, 35 500 francs de budget non affecté ont servi à parer aux dépenses exceptionnelles dans quelque classe que ce soit, et 76 500 francs ont payé les suites et mises à jour des ouvrages fonctionnant par abonnement ou souscription, Que Sais-je ?, Encyclopaedia Universalis, divers dictionnaires de droit... Cette rubrique ne concerne généralement pas la classe 800.

Celle-ci s'est vue allouer en 1997 la somme de 15 000 francs. Seule la classe 700, dont les ouvrages sont coûteux, a eu autant.

Si la classe 800 est une de celles qui reçoit le plus d'argent pour les achats de Lecture sur place, c'est qu'il y a dans cette discipline plus que dans d'autres un nombre important d'ouvrages "incontournables" (le mot est de l'acquéreur rencontré) à se procurer pour les magasins.

93 volumes ont été achetés, dont 15 pour la salle d'usuels, les autres pour les magasins.

### *Patrimoine*

Le crédit de base est de 90 000 francs, mais le versement direct à la bibliothèque de toutes les subventions qui lui reviennent l'augmente quelque peu : en 1997, l'histoire locale disposait de 50 000 francs, les divers patrimoine, à l'exclusion du fonds Jules Verne, de 58 000 francs, et ces sommes ont été légèrement revues à la hausse au cours de l'année.

En principe, le budget histoire locale recouvre les achats courants, le budget divers patrimoine des achats plus exceptionnels, mais en réalité les passages de l'un à l'autre ne sont pas rares.

En histoire locale, il a été acheté 667 ouvrages, dont 164 relèvent de la classe 800.<sup>11</sup>

Quant au fonds Jules Verne, il reçoit 5 000 francs pour les achats courants, les achats importants doivent être subventionnés.

Les budgets des secteurs patrimoniaux ont nécessairement un aspect théorique, puisque les opportunités ne sont de toutes façons pas prévisibles. Les aides du FRAB

---

<sup>11</sup> La plupart des ouvrages d'histoire locale ont en fait une cote magasin, mais on renseigne sur le système leur classe Dewey. Ici, même la fiction fait partie des 800.

Pays de Loire ou de l'Association des Amis de la Bibliothèque, sont indispensables à l'acquisition des pièces chères.

Et ce, d'autant plus que ce budget de 90 000 francs n'a pas augmenté depuis des années, depuis qu'il avait été réclamé par la responsable du patrimoine d'alors, et actuelle directrice, qui le jugeait "minimal". Le budget lecture publique, quant à lui, n'augmente que très peu. S'il n'a pas subi les coupes pratiquées récemment par d'autres municipalités, il faut préciser que les crédits d'achats des bibliothèques nantaises sont depuis longtemps en retard sur ceux des villes d'importance comparable.<sup>12</sup>

Des budgets stables jusqu'à maintenant, donc, mais "qui ne sont pas particulièrement confortables", selon la direction. Ajoutons que la bibliothèque n'est pas dépositaire du Dépôt Légal.

---

<sup>12</sup> Rapport : Politique du livre et du développement de la lecture 1995-2001, p.52.

## B - Organisation du travail

L'espace Prêt Adultes, le secteur Lecture sur place (ou Références) et le secteur Patrimoine sont dirigés chacun par un conservateur ou bibliothécaire.

### *Espace Prêt Adultes*

Les acquisitions de la classe 800 sont effectuées par une équipe de trois assistants qualifiés de conservation, qui s'occupent également des 800 pour la salle de lecture sur place. Notons d'emblée que cette tâche est toujours remplie par des personnels de ce grade.

Si deux sont rattachées au secteur référence, le troisième est rattaché au secteur prêt, où il effectue également les achats de théâtre et de poésie. Il occupe ainsi une place privilégiée pour faire le lien entre les différents niveaux, d'autant plus qu'il assure des permanences non seulement dans ces deux salles, mais encore en histoire locale. Pour le théâtre, il partage le travail avec une autre personne, tandis qu'il est seul pour la poésie.

De même, une seule personne est responsable des achats de romans, à l'exclusion toutefois de la science-fiction et des policiers, qui, bien que mélangés aux autres romans sur les étagères, relèvent d'un autre acquéreur.

N'ayant pas trouvé de formule qui satisfasse chacun, on n'organise pas, jusqu'à présent, dans ce secteur, de réunions de commandes, mais cela pourrait changer, car la direction comme la responsable du secteur le regrettent. L'acquéreur de romans et celui de poésie rentrent les commandes sur le système, après avoir sélectionné eux-mêmes des ouvrages et récolté les fiches préparées par leurs collègues, y compris ceux d'autres secteurs.

Car il y a un échange constant d'informations à l'étape de la sélection, plus encore qu'à l'étape proprement dite de l'acquisition, puisque bien entendu c'est chaque acquéreur, ou équipe d'acquéreurs, qui maîtrise le mieux les éléments lui permettant de prendre ou non la décision effective de l'achat, notamment l'état d'avancement de son budget, l'urgence éventuelle due à une lacune ponctuelle...

### *Lecture sur place*

Dans ce secteur, des réunions de commande se déroulent en présence du conservateur responsable, à intervalles réguliers quoique espacés, au cours desquelles les



acquéreurs des différentes classes se présentent les uns aux autres les ouvrages qu'ils ont sélectionnés. Dans la mesure où toutes les propositions sont acceptées, il s'agit en fait essentiellement d'une occasion de faire circuler l'information, de recueillir des suggestions des collègues, éventuellement de passer en philosophie ou en histoire, par exemple, un ouvrage qui avait été retenu pour la littérature...

Le personnel de ce secteur achète aussi pour les magasins de fonds courants.

### *Patrimoine*

Le personnel est affecté au secteur Patrimoine en général, et non spécifiquement en Histoire Locale ou Divers Patrimoine. Seul le fonds Jules Verne est à part. Les trois assistantes qualifiées de conservation procèdent, en équipe, au travail de sélection, les fiches étant centralisées et les commandes effectuées par l'une d'entre elles. Elles ont des réunions de commande avec le conservateur responsable du patrimoine, comme au secteur Références, mais au rythme de l'office que leur pratique une librairie de la ville.

La répartition des tâches ne se fait pas ici par domaines de connaissance.

Ce sont les sous-bibliothécaires de ce secteur qui abondent le fonds 44, ce fonds de prêt situé au niveau 5 et faisant en quelque sorte pendant à l'Histoire locale, où tout est au contraire en consultation sur place. C'est donc un bon exemple de la volonté de ne pas "cloisonner", affirmée à plusieurs reprises tant par la direction que par certains membres du personnel. La circulation d'information est de plus favorisée par un facteur matériel, puisque l'une d'elles partage son bureau notamment avec la personne qui achète les romans. Elles peuvent ainsi se tenir mutuellement au courant des parutions régionales de fiction, dont certaines seront achetées non seulement au titre de l'histoire locale, mais aussi pour le prêt. Les parutions en poésie, vraisemblablement très confidentielles, sont souvent signalées à ses collègues d'Histoire locale par l'acquéreur du secteur Prêt.

En ce qui concerne l'organisation du travail pour le fonds Jules Verne, une assistante de conservation y travaille à temps plein, mais sur les deux lieux, Centre d'Etudes Verniennes et musée. Ses tâches sont spécifiques, et il y a actuellement peu d'échanges d'information avec le reste de l'établissement.

## C- Relations avec les libraires et outils de sélection

Depuis 1990, en accord avec la municipalité, la bibliothèque travaille avec les libraires locaux, ce qu'elle juge préférable pour la qualité du travail. Ceci est réaffirmé fortement dans le rapport de janvier 1996 <sup>13</sup> : "Le soutien aux librairies doit passer par le développement de la pratique d'achats aux libraires locaux par la bibliothèque municipale. (...) Le maintien d'un maillage minimum de librairies à Nantes constitue un enjeu culturel important. Elles demeurent le support privilégié de la diffusion des livres de qualité. Une logique uniquement commerciale conduirait à l'appauvrissement de la qualité des livres mis en circulation : les librairies ne vendant que les livres faciles à vendre, les éditeurs renonçant à leur tour à produire des ouvrages de vente lente." Les acquéreurs considèrent les visites aux libraires comme un complément indispensable de la sélection par les outils bibliographiques, car c'est un moyen de sélection direct, vivant, et qui permet une mise en rayon plus rapide.

Les périodiques utilisés régulièrement par tous les personnels rencontrés sont *Le Magazine Littéraire* et *La Quinzaine Littéraire*, *Livres-Hebdo*, *le Monde des Livres*, *le Cahier-Livres de Libération*. Les hebdomadaires d'information générale, les émissions de radio ou de télévision, peuvent les compléter.

L'acquéreur de poésie déplore la raréfaction de la critique dans son domaine. Il a recours à des revues plus confidentielles, notamment *Le Matricule des Anges*. L'acquéreur de science-fiction et de romans policiers apprécie que des publications comme *Ozone* et *Les Crimes de l'Année*, cette dernière éditée par la Bibliothèque des Littératures Policières, lui fournissent articles critiques et bibliographies dans ces deux genres, insuffisamment couverts par les revues généralistes.

Pour les achats de romans, la responsable effectue aussi un travail qu'elle juge "fondamental", autour d'évènements comme *Les Belles Etrangères*, *Le Temps des Livres...* Thématiques, ils lui donnent l'occasion d'examiner une partie du fonds de manière systématique, et de le compléter en s'aidant, le cas échéant, des bibliographies publiées à cette occasion : "C'est un petit travail de fourmi, mais sur le temps, ça complète très bien le fonds", dit-elle. Il peut aussi s'agir d'une collaboration avec d'autres établissements culturels autour de spectacles de danse, de théâtre.

---

<sup>13</sup> *Ibidem*, p.33.

L'Histoire locale travaille depuis plusieurs années avec le même libraire, sur la même définition du domaine qui doit être couvert. Cet office régulier alimente l'essentiel des enrichissements courants, c'est-à-dire des nouveautés.

Logiquement on utilise, plus que dans les autres secteurs, les catalogues d'éditeurs : les articles critiques, sans doute plus difficiles à trouver que pour d'autres ouvrages, sont aussi, il est vrai, moins nécessaires, étant donnée la prépondérance du critère géographique. On consulte également les catalogues des libraires d'ancien.

Pour le fonds Jules Verne, la bibliothèque est abonnée à l'Argus de la Presse, qui lui sélectionne la totalité des articles de presse traitant, de près ou de loin, de l'écrivain.<sup>14</sup>

Enfin, pour les achats exceptionnels, et ceci vaut pour l'ensemble des fonds patrimoniaux, le conservateur responsable se rend aux ventes aux enchères lorsqu'il a repéré une référence intéressante, c'est-à-dire à Paris le plus souvent.<sup>15</sup>

Il demeure que ce n'est pas seulement d'un point de vue matériel ou organisationnel, que, comme nous venons de le voir, existent des différences, mais plus profondément, du point de vue des logiques auxquelles obéissent les acquéreurs. Car si la recherche d'un équilibre toujours menacé est le dénominateur commun de tout travail d'acquisition, elle ne se pose pas dans les mêmes termes selon que l'on acquiert pour tel ou tel secteur d'usage et même dans tel ou tel genre littéraire, puisque l'on n'utilise pas les mêmes outils, puisque l'on ne puise pas dans les mêmes collections éditoriales, puisque l'on complète et enrichit des fonds de nature très différente, puisque l'on répond à des besoins divers, à l'intérieur d'un même établissement. Toutes ces réalités balisent leur travail quotidien. Reste cependant une marge de manoeuvre sans laquelle il ne pourrait s'agir d'"un geste créateur, qui séduit, attire et fidélise le public", comme le dit Claudine Belayche.<sup>16</sup>

---

<sup>14</sup> Cet abonnement fait partie du budget Périodiques, non du budget fonds Jules Verne.

<sup>15</sup> cf propos d'Agnès Marcetteau au colloque Droit du patrimoine écrit des bibliothèques, organisé à la Bibliothèque de la Part-Dieu le 22 mai 1997.

<sup>16</sup> "Choix des livres : Les délicats arbitrages des bibliothécaires", *La gazette des communes*, 3 février 1997, p. 16.

### III : Analyse des logiques qui sous-tendent ces pratiques

#### A - Poids des différents critères intervenant dans les acquisitions

##### Lecture publique

###### *Romans*

Dans le domaine romanesque, la production est considérable, l'information plus généreusement diffusée que pour les autres genres, du moins en ce qui concerne quelques éditeurs, quelques auteurs que le milieu littéraire français a la passion de porter au pinacle.

Rejoignant tout à fait l'analyse de Madeleine Deloule<sup>17</sup>, l'acquéreur évoque le risque d'une reproduction pure et simple du marché :

"On est un filtre, mais on vient déjà en quatrième ou cinquième position, après tout le jeu éditorial, publicitaire, médiatique... On subit complètement, mais il faut faire aussi de la résistance, s'interroger, savoir attendre."

Même si l'acquéreur hésite à accepter l'expression "éduquer le lecteur", que nous lui proposons, une vision de la bibliothèque comme "institution éducative"<sup>18</sup>, transparait dans les propos cités, et semble s'exercer notamment dans l'attitude observée vis-à-vis de l'édition artisanale ou d'ouvrages au lectorat improbable.

Une attention particulière est portée aux petits éditeurs, nous dit-elle. Et on donne d'autant plus volontiers à des ouvrages très peu empruntés la chance de rester en rayon que le roulement du fonds est dans l'ensemble très élevé, ce qui libère de la place sur les étagères.

L'acquéreur reconnaît : "C'est rare que j'écarte un roman parce qu'il ne sort pas." Des listes de titres qui n'ont pas été empruntés depuis des mois ou des années sont éditées, mais la décision d'éliminer un livre semble toujours difficile à prendre. De toutes façons les moyens humains manquent pour une surveillance plus pointue du roulement du fonds. Ainsi, les contingences matérielles venant à l'appui de choix

---

<sup>17</sup> Deloule, Madeleine - "La nouveauté romanesque dans les bibliothèques", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, p. 38.

<sup>18</sup> *Ibidem*, p.38.

intellectuels, ou même les précédant, tout roman acquis bénéficie d'une certaine garantie de longévité dans la bibliothèque.

Lorsqu'on désherbe, c'est plus souvent sur un critère d'usure physique, donc à la limite pour la raison inverse, parce que le livre a été fréquemment emprunté. Il est alors "remonté" à l'acquéreur par les employés qui rangent les livres, et elle décide soit de le pilonner définitivement, soit de pilonner l'exemplaire mais de racheter le titre. Le budget consacré aux rachats est important. Mais ce système, obligatoirement lacunaire, ne parvient pas à empêcher complètement un vieillissement rapide de ces ouvrages.

d'octobre 1996, la direction confirme qu'une manière de recentrage n'est pas exclue dans l'avenir : "Si les acquéreurs d'ici ont le choix entre un livre qu'il leur paraît nécessaire d'avoir, en histoire littéraire ou histoire de la pensée, et un roman facile qui, naturellement, va se trouver dans une bibliothèque de quartier, je leur dirai de choisir ce qui relève d'une politique de fond. Si on avait le double de crédits on pourrait faire les deux, mais à partir du moment où on a des choix à faire...". Il semble peu probable que la question se pose en termes d'alternative aussi nette, même dans un contexte budgétaire modeste, aussi cette formulation livre-t-elle surtout, sans doute, une vision de la Médiathèque et des priorités que la direction souhaite faire passer.

Quelles demandes s'expriment de la part du public ? Bien sûr certains réclament un titre ou des exemplaires supplémentaires, mais dans l'ensemble l'acquéreur de romans dit ne pas avoir l'impression que "le lecteur pèse de tout son poids sur la demande". On peut penser que si l'attitude de soumission à l'offre est fréquente, c'est en raison de la largeur de l'éventail proposé, qui permet de remplacer aisément, dans le cas d'une lecture de loisir, un roman par un autre.

Le responsable de la poésie, qui, nous l'avons dit, participe aussi aux achats pour la classe 800, regrette que trop de lecteurs soient prisonniers du genre romanesque, et ne pensent pas à fréquenter le rayon littérature. Ceci pose le problème récurrent, et sans doute insoluble, du classement des genres littéraires : en effet, en séparant les romans des autres genres littéraires, on simplifie la recherche de nombreux lecteurs, mais est-ce qu'on n'abonde pas aussi, en quelque sorte, dans le sens du marketing et du goût exclusif pour ce genre d'une partie du public ? Est-ce qu'on ne contribue pas ainsi à renforcer la frontière et à maintenir ces lecteurs loin de formes qui ont parfois tendance à les impressionner, à les rebuter, parce qu'ils les ressentent comme plus intellectuelles ?<sup>19</sup>

---

<sup>19</sup> Suite à une enquête de public menée en équipe à la Bibliothèque Centre-ville de Grenoble, où les romans sont également à part, l'équipe faisait cette remarque : "Certains lecteurs s'excluent d'eux-mêmes du rayon littérature, mettant en avant la modestie de leurs pratiques."

Nous l'avons dit, le retour d'information de la part du public n'est pas aussi important qu'on pourrait s'y attendre. Même si l'acquéreur actuel est parti d'un fonds déjà constitué, la marge de manoeuvre reste donc importante, dans ce domaine vaste, aux critères de choix très flous. La réponse apportée à ma question sur la suffisance du budget est d'ailleurs intéressante à cet égard : "Ca va, parce que si on a trop, on ne fait pas de choix du tout". Faut-il en conclure que même ce facteur de limitation des choix, dans ce contexte d'offre pléthorique, est presque apprécié ?

C'est pourquoi il est d'autant plus étonnant, à première vue, que cette personne soit seule responsable des romans.

Les collègues font souvent des suggestions de titres, mais une tentative pour les associer de manière plus formelle aux achats de romans, il y a quelques années, avait fait long feu. Ceux qui le désiraient devaient s'inscrire dans un domaine de leur choix afin de jouer un peu un rôle de correspondant, mais cela venait s'ajouter aux autres attributions, et cela n'a pas duré.

Enfin, sur la question de l'exercice d'une censure pour violence ou pornographie au-delà des interdictions juridiques, on ne nie pas qu'elle puisse ponctuellement s'exercer, mais là encore on évoque l'impossibilité de maîtriser totalement cet ensemble de presque 20 000 ouvrages, et, de ce fait, l'arbitraire que comporte toute censure.

### *Romans policiers / Science-fiction*

Ici, l'acquéreur, selon ses dires, recueille des demandes fréquentes et précises qu'il s'efforce de satisfaire. Par rapport à sa collègue des romans, il semble donc être placé dans une logique plus univoque de réponse à la demande. En science-fiction, elles sont souvent le fait de "connaisseurs" qui n'aiment que ce genre. Il se produit d'ailleurs depuis le secteur de l'Histoire Locale un renvoi assez intéressant : en effet, il existe à Nantes un libraire-éditeur, qui publie notamment beaucoup de science-fiction, et qui connaît un certain succès. Tout son catalogue est acheté au titre de l'histoire locale, et lorsque les lecteurs, cherchant un titre sur l'OPAC, le trouvent suivi de la mention Magasin Patrimoine, ils réclament un exemplaire pour le prêt, qui est alors acheté. L'acquéreur n'a d'ailleurs pas d'états d'âme sur le bien-fondé d'avoir ces ouvrages qu'il juge de qualité, et sans doute parfois anticipe-t-il maintenant sur ces demandes, mais il se sent soumis à une pression peut-être un peu excessive. En tout cas, voici des ouvrages achetés initialement par l'établissement sur un critère géographique, dans un but de conservation de la production locale, et donc limités dans leur usage à la consultation sur place, qui arrivent au secteur prêt pour répondre à une demande sur critère de genre ou de

titre, et pour une consommation immédiate. Et il n'est pas impossible, d'après ce que nous dit notre interlocuteur, que cette circulation ait favorisé une meilleure visibilité de la science-fiction, en tant que genre, par ses collègues d'histoire locale.

“Le polar est vu comme un genre à part entière dans la maison”, affirme-t-il en effet, mais l'intérêt pour la science-fiction lui semble moins partagé. Quoiqu'il en soit, il envisage de rééquilibrer l'an prochain ses achats en faveur de ce genre, puisqu'il a cette liberté à l'intérieur de son budget : une bibliothèque de quartier où l'on achète beaucoup de policiers vient de réouvrir, l'offre sur le réseau redeviendra donc plus large.

### *Théâtre*

Si le fonds de théâtre se tient dans des limites modestes, c'est en partie dû à l'existence, dans une commune très voisine de Nantes, d'un important centre de documentation spécialisé, la Bibliothèque Théâtrale, "une ressource documentaire irréprochable" selon l'un des deux responsables des achats de ce domaine. "On suit l'actualité, et aussi le fonds qu'on peut appeler scolaire", résume-t-il. En fait il semble que seul le public scolaire se manifeste de temps en temps, surtout pour réclamer les auteurs au programme, classiques ou nouveaux classiques.

### *Poésie*

Pour la poésie, il n'y a au contraire aucune ressource régionale conséquente. Comme la demande de la part du public est encore plus faible qu'en matière de théâtre, on pratique ici purement une politique de l'offre, revendiquée comme très subjective, avec une attention particulière pour la création contemporaine. “Les critères sont les miens”, dit l'acquéreur. Précisons qu'il est un amateur éclairé et passionné, “très imprégné de poésie” selon ses propres termes.

Le fait qu'il soit seul en charge de ce domaine n'est pas considéré comme un problème, à la différence de ce qui se passe pour les romans, parce qu'il peut couvrir le champ de la production.

Sous un certain angle, on peut dire qu'il s'agit d'un fonds mort, qui sort peu, n'est que marginalement consulté sur place, et qu'on ne désherbe pas. Il est vrai que la place, pour le moment, ne manque pas.

*Classe 800 dans l'Espace Prêt Adultes et en Salle de Lecture*

En ce qui concerne cette classe, les difficultés rencontrées par les acquéreurs sont d'un tout autre ordre. Parce que la production est relativement contrôlable, parce que le public manifeste des demandes, la marge de manoeuvre peut paraître au premier abord plus limitée. Ceci est sans doute plus vrai pour la Salle de Lecture sur place, puisque le fonds, beaucoup moins important en nombre de volumes que celui du Prêt, ne sort pas, et qu'on peut en surveiller le vieillissement.

Mais l'une des principales difficultés semble être de préserver un équilibre tant du point de vue du niveau de spécialisation des ouvrages que du point de vue des sujets couverts. Car la majorité des demandes émanent des scolaires et des étudiants (celles des agrégatifs notamment, sont rituelles), qui, à Nantes comme ailleurs, constituent la majeure partie du public. On s'efforce de satisfaire ces demandes, excepté lorsqu'elles sont vraiment trop spécifiques. Elles sont l'occasion, en tout cas, d'examiner les collections, de combler des manques, par exemple récemment sur l'ancien français, de racheter des ouvrages en mauvais état. Mais l'acquéreur explique qu'il ne s'agit pas d'alimenter systématiquement, sans recul, les besoins exprimés : c'est ainsi par exemple qu'on a renoncé à la petite collection Profil d'une oeuvre, dont les coûts de rachat et de traitement étaient jugés disproportionnés : "On a plutôt à acheter des ouvrages plus onéreux, qui représentent un investissement plus difficile à assumer pour les lecteurs".

"On aimerait qu'il y ait d'autres gens, d'autres motivations que des motivations intéressées pour cause d'examen ou de concours, qui piochent dans les 800, c'est difficile" dit-elle. L'équipe (rappelons qu'ils sont trois) essaie donc de diversifier, porte par exemple une attention particulière à la littérature étrangère : "on achète presque systématiquement ce qui paraît sur la littérature étrangère, en français, parce qu'il y a peu de choses et que, justement, on manque de références". On a renoncé, en revanche, à acheter des dictionnaires de littérature en langues étrangères, les quelques-uns qui figurent sur les rayonnages n'étant pas consultés.

Le secteur Salle de Lecture, ou Références, joue un rôle spécialement intéressant, de notre point de vue, dans une bibliothèque, car cette appellation-même traduit une aspiration à être en quelque sorte la quintessence de la légitimité intellectuelle, culturelle.

Il nous a semblé que la Médiathèque de Nantes entrait tout à fait dans le créneau des établissements auxquels Marcelle Beaudiquez destine sa liste d'ouvrages de référence<sup>20</sup>. Aussi avons-nous tenté une comparaison entre les ouvrages qu'elle propose et ceux

---

<sup>20</sup> Beaudiquez, Marcelle, Béthery, Annie - *Ouvrages de référence pour les bibliothèques* -1995, p.371-396.



qui se trouvent à la bibliothèque, d'abord en pointant ces derniers directement sur les rayonnages d'usuels en 800, puis en complétant par une recherche sur écran, afin de retrouver les ouvrages éventuellement classés à un autre endroit, ou indisponibles sur le moment (par exemple envoyés en réparation). Sur 102 titres proposés, 48 ont été trouvés en salle de Lecture sur Place dans les 800, les rubriques les plus conformes étant les dictionnaires généraux, l'histoire de la littérature, les littératures étrangères, les ouvrages concernant le roman et la science-fiction, les moins conformes étant les bibliographies et les ouvrages sur le roman policier.

Mais si l'on complète sur le catalogue écran, on obtient en tout 79 titres, les ouvrages classés ailleurs pouvant se trouver en usuels Généralités, en Prêt Adultes, en magasin, en Bibliothèque Professionnelle, en usuels Généralités... Ainsi, plusieurs bibliographies de la liste sont classées en Généralités, des ouvrages sur le roman policier sont en Prêt ou à la Bibliothèque Professionnelle. Souvent, plusieurs exemplaires sont distribués en divers endroits. De nombreux autres titres sont bien entendu proposés en usuels de la classe 800 <sup>21</sup>, et nous ne prétendons pas inférer de ce pointage un quelconque jugement de valeur sur la constitution du fonds.

Mais il est intéressant de voir combien, dans une bibliothèque comme celle-ci, c'est dans la manière de distribuer en différents endroits un éventail d'ouvrages somme toute assez standardisé, que s'expriment des particularités : par exemple on a choisi de mettre plutôt en prêt *Mille et cent ans de poésie française*, dans la collection Bouquins de Robert Laffont (est-ce parce que les ouvrages de cette collection s'appellent Bouquins et qu'on peut facilement les transporter ?) Autre exemple, si l'on a bien mis en usuels *Histoire de la littérature prolétarienne en France*, de Michel Ragon, on en possède aussi un exemplaire en magasin, et nous avons vu qu'il y a justement un fonds patrimonial sur la littérature prolétarienne.

Autre exemple, nous avons remarqué que le surréalisme était comparativement mieux représenté en salle de références que d'autres mouvements littéraires. Aussi avons-nous demandé à l'acquéreur s'il fallait y voir un écho de l'histoire de certaines figures surréalistes avec la ville, et de leur représentation dans les collections patrimoniales. "C'est plutôt lié à l'histoire éditoriale, répond-elle, et ce sont des points de l'histoire de la littérature qui sont régulièrement demandés." Sur le même sujet, la responsable du patrimoine : "La question se pose peut-être moins pour l'acquisition d'un dictionnaire du surréalisme que pour la place qu'on lui donne. Nous, on l'a mis en usuel, ce n'est pas innocent." Les motivations d'un tel choix sont évidemment imbriquées : probablement, lorsque les personnels acquièrent cet ouvrage, c'est d'abord en réponse à une demande

---

<sup>21</sup> Nous avons vu qu'il y a environ 300 titres.

fréquemment exprimée, mais il est sans doute vrai aussi qu'un lecteur (on pense évidemment aux étudiants) demandera plus souvent ce dictionnaire à Nantes qu'ailleurs. Ce n'est qu'un exemple, mais ne peut-on dire que l'image que la bibliothèque donne d'elle-même, en l'occurrence en mettant à la disposition de tous, en libre accès, un ouvrage dont le sujet est lié à la culture littéraire nantaise, se joue aussi dans des choix de ce type.

### *Magasins de fonds courants*

Pour comprendre ce dont il s'agit précisément, il faut commencer par un rapide historique de ces magasins :

Le déménagement de la bibliothèque, son considérable agrandissement et sa transformation en médiathèque, en 1985, signifiaient un véritable changement d'échelle, et entraînaient des réorientations dans la politique d'acquisition : ainsi, pendant des années, on a surtout songé à proposer à un public qui s'était beaucoup élargi et diversifié le plus de choix possible de documents en libre accès et en prêt. De nombreux ouvrages qui, dans les anciens locaux, se trouvaient en magasin, ont été mis en libre accès, et le gros des commandes était passé en vue de cet usage.

"Le côté magasin, qui n'était pas patrimoine, a dormi doucement", me dit-on. Alors que l'informatisation avait commencé en 1983, il restait à l'écart, avec ses livres cachés, son fichier manuel... Et puis, au tournant des années 90, sous l'impulsion de la directrice de l'époque et de la responsable du patrimoine<sup>22</sup>, on a entamé une nouvelle phase, on a recommencé à acheter pour les magasins, afin de continuer les collections et de "combler des lacunes qui s'étaient accumulées".

Il s'agissait de rééquilibrer petit à petit, de refaire une place à des ouvrages que la directrice actuelle de la bibliothèque définit comme ayant "une vocation documentaire de long terme". Elle explique qu'ils contribuent aussi à fournir un contexte aux fonds patrimoniaux. "Si on se contente d'avoir une politique patrimoniale sur des sujets très précis, cela veut dire que dans deux cents ans, les gens n'auront une idée de la production éditoriale d'il y a deux cents ans qu'à travers le domaine patrimonial d'intervention de la bibliothèque, ça ne va pas".

En littérature, il s'agit des ouvrages de la Pléiade, de correspondances de Proust ou de Jean-Jacques Rousseau, des Cahiers André Gide par exemple, ainsi que d'ouvrages isolés pour lesquels on décide au cas par cas. Dans un souci de cohérence, on suit systématiquement les séries, et c'est seulement lorsqu'un éditeur se lance dans une

---

<sup>22</sup> C'est-à-dire la directrice actuelle.

nouvelle publication de longue haleine que l'on se pose réellement la question d'un achat qui, de fait, engagera la bibliothèque pour plusieurs années.

Bien qu'il n'y ait rien de totalement tranché dans ce domaine, nous avons perçu que les achats relevant de la classe 800 sont plus balisés, délimités par le poids des collections existantes, et ceci, plus nettement au fur et à mesure que l'on monte les étages, du niveau Prêt au niveau Références, et ensuite bien sûr aux magasins. Un processus de légitimation par des critères intellectuels s'appuyant eux-mêmes sur une reconnaissance de type, disons, universitaire, se manifeste là, perceptible bien sûr dans l'achat systématique de la collection Pléiade<sup>23</sup>. Par cet achat, que motive un critère d'usage actuel, la Médiathèque affirme aussi une conformité à certaines valeurs communes, car il est probable que la très grande majorité des bibliothèques françaises font de même. C'est le contraire d'un choix distinctif. Les acquéreurs sont donc ici investis clairement d'un rôle consistant à désigner la référence, mais en même temps ils interviennent en quelque sorte en bout de chaîne, à la fin d'un processus de désignation dans lequel sont déjà intervenus système scolaire et système éditorial.

Cependant, nous allons le voir, le rôle des magasins de fonds courant ne saurait être réduit à cet aspect. Notamment parce qu'au fur et à mesure des années, des modifications significatives sont encore intervenues, qui en font des lieux aux contours moins rigides.

D'une part, on a commencé à abonder aussi ces magasins de fonds courants avec des ouvrages remontés des niveaux 5 et 7, selon deux critères différents : soit parce qu'ils ne sortent pas souvent, ne sont pas beaucoup consultés, et qu'on les estime finalement trop pointus pour le libre accès, soit parce qu'ils sont abîmés et qu'on souhaite les mettre à l'abri, le texte n'ayant pas été réédité. Ceci concerne des textes "qui ont fait date dans l'histoire de l'édition", dit l'un des acquéreurs de la classe 800, des collections qui n'existent plus, chez Seghers par exemple, et peut concerner tous les genres : l'acquéreur de science-fiction évoque une collection de romans illustrés par des dessins originaux d'illustrateurs connus, qui ont de ce fait une certaine valeur, et seront remontés sans doute dans les magasins avant de commencer à s'abîmer.

Ces passages permettent donc une forme de participation des acquéreurs du niveau 5 à la constitution des fonds des magasins, en collaboration avec leurs collègues des usuels.

D'autre part, on a introduit une strate supplémentaire dans les usages affectés à ces ouvrages des magasins de fonds courants : on donne maintenant à ceux pour lesquels on accepte mieux le risque de perte le statut "magasin empruntable", alors que seul

---

<sup>23</sup> Viala, Alain - "Qu'est-ce qu'un classique ?", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, n°1, p.10.

existait le statut “magasin exclu du prêt”. Ceci a introduit un assouplissement pour les lecteurs, et pour le personnel, une autre forme de rapprochement entre la salle de Lecture et l’espace Prêt. Un acquéreur du niveau 5 explique : “Quand on achète, on ne pense plus Prêt Adultes. Si on achète un livre dont on trouve qu’il est trop difficile pour le bas, on le mettra en magasin empruntable.”

Mais la direction reconnaît que “la méthode est en construction, ce n’est pas une réflexion très ancienne.” Et il semble en effet que les choses se fassent parfois au coup par coup, parce qu’on se rend compte qu’un livre n’est pas à sa place, et que la mise en magasin permet de différer une décision quant à son usage préférable, sans que sa vocation à demeurer dans l’établissement soit absolument avérée.

## Patrimoine

### *Histoire locale*

Ce secteur est, selon le rapport déjà cité remis à la mairie en janvier 1996<sup>24</sup>, “l’un des seuls à pouvoir faire l’objet d’une définition et délimitation précises” : il tend à l’exhaustivité en ce qui concerne la ville et le département, acquiert aussi bon nombre de documents concernant plus largement la région. A ce titre, pour ce qui concerne la littérature, on se procure non seulement toute la production des éditeurs du département, mais aussi les fictions, essais ou critiques écrits par des auteurs du département, même s’ils sont édités ailleurs, et toutes les fictions qui se déroulent en Loire-Atlantique.

Il s’agit donc d’un cas-limite pour notre sujet, et par là-même intéressant, puisque la littérature, comme les autres domaines de la connaissance, y figure sur un critère exclusivement géographique, et que les ouvrages présentent donc un intérêt très variable sur le plan littéraire.

C’est ainsi que des romans ou recueils de poésie que les acquéreurs du secteur prêt n’ont pas jugé bon d’acquérir entrent à la bibliothèque par une autre voie. Il y a là, nous semble-t-il, un intéressant processus de correction interne de l’inévitable subjectivité des jugements : de par son appartenance locale, tout écrivain voit ainsi ses livres non seulement acquis systématiquement par la bibliothèque de sa ville, mais encore conservés plus longtemps que ne seront conservées, dans ce même établissement, des fictions du secteur prêt parfois de meilleure qualité (même si la notion de qualité dans ce domaine, disons-le une fois encore, est hautement sujette à discussion). “On n’aura pas donné à l’ouvrage un statut qu’on n’avait pas envie de lui donner, parce qu’acheter un ouvrage du

---

<sup>24</sup> Rapport : Politique du livre et du développement de la lecture 1995-2001, p. 54.

fonds local, ce n'est pas comme choisir un auteur qui paraît particulièrement intéressant", remarque-t-elle.

Dans la salle d'histoire locale sont rangés essentiellement des usuels, on n'y trouve presque pas d'ouvrages de la classe 800. Ceux-ci sont à demander avec une fiche. Rappelons que les achats relevant des 800 <sup>25</sup> ont représenté en 1997 presque le quart du total des achats d'histoire locale, une part non négligeable donc. Pourtant, même si on n'édite pas, dans ce secteur, de statistiques de communication des documents par classes, l'acquéreur dit ne pas avoir l'impression que la littérature y est fréquemment demandée, en tout cas comme lecture de loisir. Ceci n'est pas pour nous étonner, puisqu'ils ne sont pas prêtés. Nous avons déjà vu comment des demandes très ciblées, en science-fiction, se répercutent sur le secteur Prêt. Mais beaucoup plus largement, on rachète pour le prêt un exemplaire des ouvrages de fiction publiés localement ou dont l'histoire se passe à Nantes, et des études littéraires, lorsqu'ils sont susceptibles d'intéresser les lecteurs. Le fonds 44 continue ainsi d'accueillir des 800, tandis que les ouvrages de fiction sont intégrés au milieu des autres, repérables par le logo de la ville ou celui du département apposé sur la tranche.

La répartition entre le fonds 44 et les autres se fait de manière assez informelle entre les différents acquéreurs, selon ce qu'on connaît ou pressent des habitudes des lecteurs. Pour donner un exemple, un essai sur Julien Gracq ira plutôt en 800, mais lorsqu'Alain Coelho, écrivain connu à Nantes, en est l'auteur, on le mettra volontiers au fonds 44.

### *Divers Patrimoine*

Rejoignant en cela les propos de la directrice, la responsable du Patrimoine insiste sur l'aspect local de celui-ci. Pour elle, le public a besoin de l'identité géographique qu'il y retrouve. Ceci s'applique, de façon évidente, à l'histoire locale dont nous venons de traiter, et dont elle souligne "l'aspect affectif" pour les lecteurs (elle y effectue des permanences). Mais aussi aux ouvrages des fonds particuliers, qui sont d'ailleurs communiqués dans la même salle.

Elle ajoute, faisant ici, manifestement, allusion à un public de chercheurs : " Mais à la limite, que les fonds aient ou non un lien étroit avec l'histoire locale, l'important est de constituer des fonds identifiés de telle sorte que toute personne, sur le territoire national ou ailleurs, qui s'intéresse à ce sujet sache que là, il a un outil de travail en un lieu unique. Une fois que la décision a été prise, ça crée des obligations".

---

<sup>25</sup> En histoire locale la fiction y est comprise.

C'est bien pourquoi des problèmes se posent dans le cas de certains dons. Citons l'exemple du fonds Colette : suscité par une directrice précédente qui y voyait une chance pour l'établissement, il n'a jamais obtenu les moyens qui lui auraient permis d'être exploité comme il l'aurait fallu. A la bibliothèque, on regrette d'être obligé de se contenter de le communiquer sans pouvoir l'enrichir, de ne pouvoir continuer le travail de documentaliste de son donateur, alors que d'autres institutions auraient été à même de le faire. Le cas est différent pour les "Lettres aux petites fermières", l'autre partie de ce fonds, car elles se suffisent à elles-mêmes et s'inscrivent, selon la directrice, "dans une politique de bibliophilie et de prestige qu'une bibliothèque doit avoir". C'est davantage leur aspect bibliophilique que leur intérêt littéraire qui est exploité.

Bien sûr, il est toujours extrêmement délicat de refuser un don, mais pour qu'un pôle d'excellence se constitue autour d'un fonds ou d'un thème, des décisions politiques et des moyens financiers sont indispensables. En leur absence, ces fonds qui devraient être des richesses peuvent devenir des poids car, dans l'esprit de la direction, la thésaurisation ne saurait être une fin en soi.

Revenons sur le critère local. Nous en avons pointé l'importance, mais en dehors de la logique stricte de l'histoire locale, il est clair qu'il n'est pas le seul critère dont se réclame la bibliothèque dans sa politique patrimoniale. Si on constitue des collections autour d'écrivains tels que Jean Sarment ou Marcel Schwob, c'est clairement sur un critère intellectuel, sur l'attribution d'une valeur littéraire. La responsable du patrimoine explique cependant que, dans les faits, il est difficile de trouver en vente, concernant ces auteurs relativement confidentiels, des pièces qui ne présentent pas, aussi, "un intérêt bibliophilique, une valeur vénale." Mener une politique purement littéraire, et acquérir, dans des éditions courantes de leur époque de publication, les textes uniquement pour eux-mêmes, n'est donc pas toujours aisé. Il n'est pas sûr que cela constitue en soi un problème, mais on se heurte, aussi, à des limites financières.

### *Jules Verne*

Ce n'est que récemment que le conservateur qui s'occupe depuis une dizaine d'années de ce fonds s'est vu confier aussi la responsabilité du reste du patrimoine. Jusqu'à présent, le fonds Jules Verne avait tendance à exister parallèlement au reste de l'établissement, pour des raisons diverses, en partie administratives.

C'est indéniablement un pôle d'excellence de la bibliothèque, pour lequel la volonté politique a relayé (au moins jusqu'à un certain point), l'enthousiasme des donateurs et des professionnels. "Jules Verne s'adresse à des publics très divers, à des

centres d'intérêt extrêmement variés", remarque la directrice. Et si le Centre d'Etudes Verniennes attire essentiellement des chercheurs, le musée, en revanche, accueille toutes sortes de visiteurs. Ce fonds constitue, comme nous le disions plus haut de l'Histoire Locale avec sa définition géographique, un domaine où la politique d'acquisition est particulièrement claire et facile à cerner, puisqu'il tend à l'exhaustivité autour de l'écrivain.

Et de ce fait, comme pour l'histoire locale, il se produit un phénomène qui nous paraît tout à fait intéressant : dans ces secteurs s'exprime très nettement l'identité de la bibliothèque, au sens où l'on pourrait deviner, au vu de leurs fonds, qu'on est à la bibliothèque de Nantes et pas ailleurs (pour le fonds Jules Verne, même si l'écrivain est loin d'avoir passé toute sa vie à Nantes, la communauté du public susceptible de s'y intéresser, y compris hors de France, localise très bien ce fonds, d'après sa responsable). Et on pourrait dire que la personnalité des acquéreurs tend à s'effacer en quelque sorte devant celle de la bibliothèque, ou plutôt, qu'elle s'y réinvestit. Ils ne peuvent pas en effet exprimer autant que dans d'autres secteurs leur subjectivité dans l'acte d'acquisition proprement dit, mais ils contribuent à la recherche d'une complétude, qui est la raison d'être des fonds de ce type.

## **B - Synthèse du fonctionnement observé**

### **Quelques hypothèses sur les sources de légitimité des acquéreurs et des ouvrages**

Tout d'abord, il nous a paru qu'une grande latitude est laissée aux acquéreurs. Ceci résulte, pour partie, d'une volonté assumée par la direction, mais aussi d'une évolution qui fait que le travail des cadres de catégorie A s'apparente, de plus en plus, à un travail de chef d'équipe, de gestionnaire des personnels et des budgets, sans oublier la communication externe et l'organisation de l'évènementiel. Comme probablement dans toutes les structures atteignant une certaine dimension, ce glissement, qui n'est pas toujours vécu sans regret, éloigne souvent les conservateurs et bibliothécaires du travail quotidien d'accroissement des collections.

“Remarque-t-on, comme dans d'autres groupes professionnels, l'émergence d'une spécialisation liée à la prise de responsabilité économique ou administrative qui prendrait ses distances avec la spécificité intellectuelle savante définie par la maîtrise d'un savoir “pur et désintéressé” ainsi qu'avec celle du rôle social ?” demandait Bernadette Seibel en 1988.<sup>26</sup> Presque dix ans après, il semble qu'un mouvement dans ce sens se dessine nettement, dans les établissements municipaux en tout cas.

Et si l'on prend en compte le fait qu'en amont, la municipalité nantaise ne tente pas de disputer aux professionnels leur autorité en matière de choix de documents (ce qui devrait toujours être le cas mais ne l'est justement pas toujours, on le sait) on voit que le rôle qui revient aux personnels de catégorie B dans les acquisitions est essentiel.

Les responsables des secteurs Prêt et salle de Références continuent toutefois de superviser les achats, et la discussion est toujours possible. Elles ont d'ailleurs gardé une participation directe dans certaines classes, mais il se trouve que ce n'est pas en littérature.

Reste que dans le secteur Patrimoine, c'est au conservateur, en étroite collaboration avec la directrice, que reviennent les achats en ventes publiques, c'est-à-dire, à des degrés divers, exceptionnels de par leur valeur vénale, leur rareté. Faut-il voir dans cette attribution un signe qu'à ces achats reste attaché un prestige particulier ?

Comme nous l'avons dit, cette responsabilisation des assistants qualifiés de conservation, en matière d'achats, n'est pas seulement due à des changements structurels

---

<sup>26</sup> Seibel, Bernadette - *Au nom du livre, analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires* - p.12.



subis avec plus ou moins de frustration par le personnel d'encadrement, mais aussi à une confiance qui s'appuie manifestement <sup>27</sup> sur le professionnalisme de ces cadres B. Quant à savoir à quelles qualités plus précisément se réfère ici ce terme, nous pouvons apporter deux éléments de réponse :

D'une part, les acquéreurs rencontrés occupent tous ces fonctions depuis 5 à 12 ans. Une des personnes interrogées a d'ailleurs évoqué la possibilité d'une forme d'usure, corollaire de l'habitude. Mais la directrice de l'établissement, interrogée sur cette question, si elle reconnaît que le renouvellement est nécessaire à chacun, insiste sur le fait qu'"on apprend sur le long terme", et qu'"il ne faut pas minimiser les compétences acquises". Il nous a semblé que, dans son esprit, l'aspect positif de l'expérience prend le pas sur le risque de routine qu'elle peut engendrer.

D'autre part, ces acquéreurs de littérature ont reçu une formation universitaire, soit en lettres, soit en langues, soit en sociologie, avant de passer une ou deux spécialité(s) du CAFB, diplôme généralement bien jugé dans la profession. Il semblerait donc que la légitimité purement professionnelle (garantie par le diplôme et l'expérience) se renforce d'une légitimité universitaire (donc culturelle), qui ne peut qu'être bien accueillie par une institution aux valeurs traditionnellement liées avec le système scolaire.

"L'école est en effet un élément central d'unité des représentations professionnelles dont plusieurs dimensions coexistent : croyance au bien-fondé de la culture pour tous, représentation intellectuelle de soi qui fonde la logique des aspirations, valeurs de désintéressement et d'autonomie dans l'exercice du jugement sur lequel repose le pouvoir du bibliothécaire." analyse Bernadette Seibel.

Et la nuance qu'elle apporte, lorsqu'elle oppose le système scolaire antérieur à 1960 et le système postérieur à cette date, nous paraît tout à fait pouvoir s'appliquer aux acquéreurs rencontrés et éclairer la manière dont ils travaillent : "Par contre, le système scolaire postérieur à 1960 se caractérise (...) par une formation littéraire universitaire plus éclectique et un rapport plus libertaire à l'autorité intellectuelle. L'allongement de la durée de formation et les effets de l'inculcation dispensée provoque l'acquisition de nouvelles vertus intellectuelles (curiosité, esprit critique). (...) Ces facteurs conduisent également à des rapports coopératifs avec les collègues et autres agents culturels (...)"

Or les acquéreurs de littérature, qui forment un groupe relativement homogène de la génération définie par l'auteur, mettent souvent en avant la circulation des informations, la collégialité des choix, la discussion. Ceci nous intéresse particulièrement en relation avec leur travail de prescripteurs : car cette mise en commun permet une

---

<sup>27</sup> Cela est perceptible dans les propos des responsables.

correction interne de la subjectivité des choix, même si celle-ci reste inévitable et est d'ailleurs assumée tout à fait, quoiqu'à des degrés divers, par les personnes rencontrées.

On pourrait dire que les documents proposés en bibliothèque tirent leur légitimité de deux types de sources, d'une part, une logique de réponse à la demande d'un public que l'on connaît souvent très intuitivement, d'autre part, une logique de l'offre où se manifeste la compétence des professionnels en tant que prescripteurs de produits culturels. Il est bien évident que les deux sont indissociablement liées, mais on aura remarqué aussi qu'elles peuvent être inversement proportionnelles. Voyons ce qu'il en est pour les genres littéraires.

La désaffection de la grande majorité du public pour tel ou tel genre (théâtre, poésie) n'est absolument pas propre à cette bibliothèque, mais les conséquences que cette absence quasi-totale de retour d'information du public peut avoir sur la manière d'envisager le fonds et d'accroître les collections sont significatives. Car moins il y a de lecteurs identifiés pour un domaine donné, plus on peut dire que le fait de proposer tel ou tel document trouve sa justification dans la représentation que l'institution se fait d'elle-même. Par exemple, il apparaît absolument normal que dans un souci démocratique, pour les rares lecteurs actuels et ceux qui pourraient y venir, la bibliothèque propose un rayon de poésie. Mais il est manifeste aussi qu'elle n'estime pas pouvoir se présenter, en tant que lieu où s'éduquent les goûts littéraires, comme ignorant ce genre, et que même, par le biais de l'acquéreur, elle y met à l'honneur la valeur de la création littéraire.

Puisque nous remarquons plus haut que dans cette bibliothèque, comme c'est souvent le cas, le roman était séparé des autres genres, il nous faut ici ajouter que théâtre et poésie bénéficiant chacun, eux aussi, d'étagères séparées, forment à eux deux une sorte d'îlot, où d'ailleurs des chauffeuses accueillantes attendent les lecteurs.

Quand le public est au contraire très demandeur, comme pour le genre romanesque, cela suffit à légitimer la largeur de l'offre et les titres proposés, jusqu'à un certain point. Mais jusqu'à un certain point seulement ("Est-ce qu'on vous demande par exemple la collection Harlequin ? - On en a peut-être demandé, mais moi je n'en achète pas."). L'un des enjeux est ici, semble-t-il, de garder certaines formes de contrôle en temps que prescripteur, ce qui est difficile.

Interrogée sur le fait qu'il n'y ait qu'un acquéreur dans ce secteur, la directrice répond : "On a beaucoup de mal à reconstituer des équipes là-dessus, alors qu'il y en aurait besoin. Peut-être aussi parce qu'intellectuellement il est plus facile de se structurer sur une classe documentaire." Cette tentative d'explication est très intéressante, car il s'y

exprime, nous semble-t-il, une forme de scrupule d'ordre professionnel, qui viendrait de la difficulté à appliquer un jugement purement intellectuel sur ce genre, et qui semblerait être partagé par un certain nombre de professionnels. Ceci rejoint d'ailleurs les propos de Madeleine Deloule, qui constate : "(...) la difficulté de porter un jugement, donc d'apprécier et de décider des achats, est immense."<sup>28</sup> Et on peut penser que ces inquiétudes concernent essentiellement les nouveautés, pour lesquelles les repères font plus encore défaut.

Nous voudrions dire quelques mots de la question du désherbage, indissociable de celle des acquisitions. Nous avons perçu, chez deux acquéreurs rencontrés, affectés en lecture publique, une réticence sur cette question, comme s'ils avaient davantage de doutes sur leur légitimité à éliminer des ouvrages qu'à en choisir. Il est vrai que l'interrogation sur ce sujet est récente dans les bibliothèques en général, et notamment dans celle-ci. Et peut-être que ce geste est toujours difficile, parce qu'il revient à corriger un jugement qu'on avait porté sur ce livre, jugement de conformité à une demande ou à un besoin, dans une collection donnée, pour un usage donné.

Mais il nous semble possible que dans cette bibliothèque, cette réticence soit également liée à une culture d'établissement, à une imprégnation de certaines valeurs de durée, de permanence, du fait de la tradition patrimoniale. Non pas qu'en lecture publique on pense qu'il faille tout garder, bien entendu, mais, comme nous l'avons dit, il y a aussi les rachats, des moyens de réorienter les ouvrages (mise en magasin)...

Le rapport de janvier 1996<sup>29</sup> déjà cité posait ces questions : "La bibliothèque municipale poursuivra-t-elle l'ambition originelle d'encyclopédisme dont les bibliothèques municipales de celle de Nantes sont les héritières ? Maintiendra-t-elle en conséquence les fonds "au niveau des progrès accomplis dans toutes les branches de l'activité humaine" (ainsi que l'exprimait très bien Emile Péhant au 19<sup>ème</sup> siècle) en y intégrant un souci rétrospectif ? Se limitera-t-elle au contraire à proposer des réponses d'accès rapide et aisé, en liaison avec la seule actualité éditoriale, à la demande de ses usagers, en un perpétuel renouvellement ?" Ce sont là bien sûr des questions rhétoriques. Il nous paraît clair que, même si l'ambition encyclopédique ne peut plus se poser dans les mêmes termes que jusqu'au siècle dernier, les orientations qui sont prises sont bien de continuer à s'inscrire dans une filiation par rapport à ce passé.

Mais il faut encore remarquer ceci : les fonds patrimoniaux, tels qu'on les comprend dans cet établissement, ne sont pas uniquement une manière de conserver et de

---

<sup>28</sup> Deloule, Madeleine - "La nouveauté romanesque dans les bibliothèques", *Bulletin de l'ABF*, 1993, n° 161, p. 36.

<sup>29</sup> Rapport : Politique du livre et du développement de la lecture 1995-2001, p.54.

perpétuer un héritage. Comme nous l'avons dit, des collections sont en cours de constitution, qui résultent de choix opérés tout à fait récemment. Du fait de leur caractère essentiellement littéraire, elles ne sont pas tant une continuation du passé de l'établissement que l'affirmation actuelle d'intérêts et de goûts qu'on espère pouvoir à son tour transmettre.

On voit que dans ce cas, par contraste avec ce que nous avons dit de l'histoire locale, la constitution d'un patrimoine littéraire permet bien l'expression d'une subjectivité, qui s'exerce même au plus haut point, puisqu'elle élit ce qui lui semble devoir survivre pour les générations à venir. Selon toute vraisemblance, de tels choix préexistent à la demande du public. Il s'agit ensuite de susciter et d'entretenir son intérêt : un critère d'usage immédiat ne saurait bien entendu, prévaloir dans ce cas, mais le public futur n'est pas non plus le seul que l'on assume. Et à la question de savoir si on peut considérer la bibliothèque de Nantes comme "patrimonialement active"<sup>30</sup>, la responsable pense pouvoir répondre positivement, plus peut-être en référence au travail de mise en valeur de ces acquisitions, qu'au regard du nombre d'achats effectués.

---

<sup>30</sup> Notion discutée au colloque : Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région, organisé à Rennes, les 30 novembre et 1er décembre 1996.

## Conclusion

Il ne peut y avoir à proprement parler de conclusion à une étude qui, nous en sommes conscient, pose davantage de questions qu'elle n'apporte de réponses. Mais nous espérons avoir éclairé quelques-uns des processus qui, dans une bibliothèque de ce type, contribuent à légitimer certaines valeurs.

Des logiques distinctes sont à l'oeuvre dans les différentes parties de cet espace complexe. On pourrait les qualifier de logiques de territoire. Cela ne signifierait pas tant ici territoires habités par tel professionnel, que territoires dédiés à telle finalité culturelle, à tel usage de documents, à tel public actuel ou espéré, tout cela de façon plus ou moins implicite. Et ce qui nous semble intéressant, c'est que c'est bien l'ensemble de cette communauté professionnelle (pour autant que nous ayons pu en juger), qui souscrit à ces choix. Car ces logiques n'existent pas indépendamment les unes des autres, un mouvement de balancier s'opère sans cesse entre elles. Et seul le tout cohérent qu'elles forment est assumé comme significatif de l'image que l'institution bibliothèque donne ainsi d'elle-même et de la culture.

Ajoutons que la littérature, de ce point de vue, nous semble décidément avoir été un bon terrain d'investigation. Il est vrai que le sens élargi (classe 800 et fiction) que nous lui donnions révélait un certain nombre de présupposés quant à l'appartenance à la littérature de certains genres. Mais les images symboliques véhiculées par les différents genres littéraires sont de toutes façons fortes.

Dans ce contexte, tel professionnel définira plus ou moins explicitement son domaine contre un autre ( par exemple en associant la valeur "création littéraire" à la poésie, alors que le genre romanesque relèverait le plus souvent d'une production, ou en estimant plus rassurante la classe 800 qui permet l'attribution d'une valeur intellectuelle, tandis que la nouveauté romanesque ne peut être jugée que de manière plus impressionniste), mais à la fin chacun est conscient que c'est un dosage subtil de ces valeurs qui préside à la construction d'une offre globale. Sans cesse s'opèrent, et cela est perceptible dans les propos de chacun, ces allers-retours et corrections mutuelles entre, d'une part, l'aspiration à exercer un "pouvoir de référence", individuellement et à l'intérieur d'équipes de professionnels, et d'autre part l'adhésion à des valeurs de partage avec le public, le souhait de répondre à des attentes fortes, mais parfois difficiles à cerner ou à partager. Dans cet établissement, il nous a semblé que les professionnels trouvent souvent un équilibre dans la possibilité de renvoi aux logiques complémentaires des

autres secteurs, ou, plus finement dans la conscience que leur travail, celui de chacun, participe, à des degrés divers, de toutes ces logiques.

## Bibliographie

SEIBEL, Bernadette - *Au nom du livre, Analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires* - Paris, La Documentation Française, 1988.

VIALA, Alain - "Qu'est-ce qu'un classique ?", *Bulletin des Bibliothèques de France*, Paris, 1992, n° 1, p. 6-15.

### Bibliothèques publiques

BERTRAND Anne-Marie, RICHARD, Hélène - *Les bibliothèques municipales : acteurs et enjeux* - Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1994.

KUHLMANN, Marie, KUNTZMANN, Nelly et BELLOUR, Hélène - *Censure et bibliothèques au XXème siècle* - Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1989.

PALLIER, Denis - *Les bibliothèques - Que Sais-je ? n° 944*, Presses universitaires de France, 1982.

### Bibliothèque de Nantes

DERE, Anne-Claire, MARCETTEAU-PAUL, Agnès - "Les moyens d'une culture au XIXème siècle : le fonds scientifique dans la bibliothèque municipale de Nantes" in *La Bretagne des savants et des ingénieurs*, sous la direction de Jean Dhombres - Nantes, Editions Ouest-France, 1994.

MARCETTEAU-PAUL, Agnès - "Nantes, Bibliothèque municipale" in *Patrimoine des Bibliothèques de France : un guide des régions*, volume 8, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes - Payot, 1995. p.126-139.

PERRUCHAS, Christophe - *La lecture publique à Nantes depuis 1753 jusqu'à nos jours* - Mémoire de Maîtrise de Lettres Modernes option Communication, Nantes, 1996.

## Acquisitions

BEAUDIQUEZ, Marcelle, BETHERY, Annie - *Ouvrages de référence pour les bibliothèques : répertoire bibliographique* - Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1995.

CALENGE, Bertrand - *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque* - Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1994.

DELOULE, Madeleine - "Choisir les romans", *Bulletin des Bibliothèques de France*, Paris, 1988, n° 4, p. 276-281.

DELOULE, Madeleine - "La nouveauté romanesque dans les bibliothèques", *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français*, 1993, n° 161, p. 35-39.

*Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*, Actes du colloque national organisé à Rennes les 30 novembre et 1er décembre 1996 par l'Agence de Coopération des bibliothèques de Bretagne - Editions Apogée, 1996.

"Choix des livres : Les délicats arbitrages des bibliothécaires", *La Gazette des Communes*, 3 février 1997.

